

Votation cantonale du 27 septembre 2026



La question qui vous est posée :

Acceptez-vous l'initiative populaire

« Baisse d'impôts pour tous — Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne » ?

Objectif

Créer une loi pour réduire de 12% l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune, pour toute la population du Canton de Vaud (personnes physiques).

Si l'initiative est acceptée, la baisse s'appliquera dès 2027.

Arguments POUR (comité d'initiative)

Trop d'impôts.

Jusqu'en 2022, l'État de Vaud faisait des bénéfices. Pour le comité d'initiative, cela montre que les impôts sont trop élevés.

Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne.

La baisse de 12% redonne directement du pouvoir d'achat à la classe moyenne, en lui laissant davantage d'argent à disposition, sans prestations sociales inutiles.

Le Canton peut se le permettre.

Le Canton a des réserves financières, il a les moyens de baisser les impôts.

Le Canton ne manque pas de recettes, elles continuent d'augmenter. Les dépenses sont le vrai problème, elles augmentent encore plus vite.

Il ne faut pas réduire les prestations, mais mieux utiliser l'argent disponible.

Dans le Canton de Vaud, on paie plus d'impôts qu'ailleurs.

La classe moyenne, surtout, paie beaucoup plus d'impôts que dans des cantons comparables (Berne ou Zurich). Or, ces cantons offrent eux aussi des services publics de qualité.

La baisse n'est pas un «cadeau aux riches», elle permet de corriger une injustice par rapport aux autres cantons.

Équité : la même baisse s'applique à tout le monde.

Tout le monde bénéficie du même allègement fiscal. C'est une réforme équitable.

Arguments CONTRE (Grand Conseil et Conseil d'État)

Le Plan pouvoir d'achat baisse déjà les impôts.

Le Grand Conseil a adopté un «Plan pouvoir d'achat». Avec ce plan, les autorités veulent réduire le poids de l'impôt et améliorer le niveau de vie.

Il baisse déjà l'impôt cantonal sur le revenu de 7% en 2027.

En 2027, la charge fiscale des personnes physiques aura diminué de 365 millions de francs par an.

Plan pouvoir d'achat : des mesures responsables qui ciblent la classe moyenne.

Le Plan pouvoir d'achat a les mêmes objectifs que l'initiative populaire, mais les changements sont progressifs.

Il cible mieux la classe moyenne. Il prévoit des déductions fiscales dans deux domaines qui pèsent lourdement sur son porte-monnaie : l'assurance-maladie et la garde d'enfants.

Il renforce certaines prestations publiques (allocations familiales, formation professionnelle, santé, social).

Une baisse de 12% mettra les services publics en danger.

Cette baisse aura un gros impact financier pour le Canton (- 272 millions de francs par an), impossible à compenser.

Donc, des économies seront indispensables. Il faudra réduire les prestations et les investissements dans des projets ou infrastructures nécessaires.

Finances des communes.

Les communes ne sont pas directement affectées car leurs recettes fiscales ne sont pas touchées. En revanche, il peut y avoir des conséquences indirectes : baisse des subventions de l'État ou reports de charges sur les communes.